

Critérium Ecole de Tir André AZE
Pistolet, Carabine et Arbalète FIELD 10 mètres
Règlement général 2021-2022



1. Dispositions générales

- Le critérium est ouvert à tous les clubs affiliés à la Ligue de Normandie de Tir
- Les résultats du Challenge André Aze peuvent être les mêmes que ceux envoyés pour le E-Challenge de la FFTir.

2. Règlement

- Les matchs se dérouleront suivant les règlements de la FFTir en vigueur.
- Le règlement pourra être revu, complété et amélioré, chaque saison.

3. Déroulement des compétitions

- 4 matchs se déroulant de la façon suivante
3 tours de critérium seront organisés dans les clubs participants.
 - 1^{er} tour sur la période du 6 au 18 décembre 2021
 - 2^{ème} tour sur la période du 14 au 26 février 2022
 - 3^{ème} tour sur la période du 18 au 29 avril 2022
- 4^{ème} match : prise en compte des scores réalisés lors des championnats départementaux (coefficient 2)

- Classements individuels :

Les points des deux meilleurs matchs des trois tours seront additionnés au championnat départemental pour le classement final.

Les points seront comptés au 10^{ème} pour la carabine.

- Composition des équipes :
Carabine : 3 athlètes, dont 1 poussin ,1 benjamin et 1 minime.
Pistolet : 3 athlètes, dont 1 poussin ,1 benjamin et 1 minime.
Arbalète : 2 athlètes minimes.

- Les récompenses :

Une médaille aux 3 premiers de chaque catégorie

Un trophée pour chacune des équipes

4. Acheminement des résultats

Les résultats devront parvenir par mail au responsable des classements sur le fichier prévu à cet effet :

Julia FRUCHART : julia.csatir.edt@gmail.com

Tél : 06-30-03-74-80

1^{er} tour au plus tard le 25 décembre 2021

2^{ème} tour au plus tard le 5 mars 2022

3^{ème} tour au plus tard le 7 mai 2022

Les résultats parvenus après ces dates ne seront plus pris en compte.

5. Authenticité des résultats

En cas de litige la commission des écoles de tir sera seul juge.